

| | |
|---|---|
| RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI | Sous la responsabilité du directeur des opérations, le superviseur technique planifie, organise et dirige les activités reliées au service d'installation et de maintenance de l'équipement de télécommunication en utilisant de façon optimale les ressources humaines et matérielles dans le respect des politiques propres à l'entreprise. |
| PRINCIPAUX PARTENAIRES ET CONTACTS | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur des opérations • Techniciens installateurs • Autres membres de l'équipe • Clients • Fournisseurs |
| PRINCIPAUX OUTILS DE TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur • Téléphone, télécopieur, imprimante • Outils d'installation et de vérification du système |
| RESPONSABILITÉS ET TÂCHES | |
| <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au processus d'embauche des employés et assurer leur intégration et leur formation • Superviser, encadrer et mobiliser les techniciens dans leur travail • Voir au développement des connaissances et des compétences des employés • Préparer les horaires de travail • Faire appliquer les politiques internes ainsi que les règles de santé et sécurité au travail • Assurer un bon climat de travail • Appliquer, lorsque requis, les mesures disciplinaires auprès des employés • Assurer la circulation de l'information à l'intérieur de l'équipe <p>Gestion des opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier les installations et communiquer les directives aux techniciens • Superviser les travaux effectués et s'assurer qu'ils soient réalisés dans les délais prévus • Assurer à qualité des travaux et la satisfaction de la clientèle • Maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire • Assurer la gestion de la flotte de camion • Contrôler l'inventaire des équipements <p>Réaliser toutes autres tâches connexes nécessaires à l'actualisation de la mission et des mandats de la coopérative.</p> | |
| ATTITUDES ET COMPORTEMENTS (SAVOIR-ÊTRE) | |
| <p>Les savoir-être sont des éléments clés et font partie intégrante des responsabilités de chaque membre de l'équipe, et ce, afin de maintenir un milieu de travail sain et stimulant</p> | |
| <p>Autonomie : Être responsable et innovateur afin de relever efficacement les défis. Montrer l'exemple.</p> <p>Sentiment d'appartenance : Avoir la coopérative à cœur. Maintenir une image positive de celle-ci tant dans son discours que dans ses actions. Respecter les politiques et les procédures, et être proactif au niveau de l'amélioration continue de la coopérative.</p> | |

Collaboration : Toujours faire preuve de collaboration avec la direction générale, les membres de l'équipe, les partenaires externes et les membres du CA. Avoir une attitude positive et être ouvert d'esprit.

Service à la clientèle : Assurer de saines et respectueuses relations avec la clientèle et les partenaires techniques et commerciaux. Être dynamique et proactif face aux demandes de ceux-ci afin d'assurer leur satisfaction.

Adaptation et ouverture d'esprit : Démontrer une facilité à s'ajuster à l'horaire de travail et aux travaux en cours. Être ouvert aux nouvelles idées, aux changements et à l'apprentissage en continu. Habileté à travailler dans un milieu structuré, organisé et régi par des normes et standards.

Communication et relations interpersonnelles : Demeurer à l'écoute, tout en sachant expliquer clairement ses attentes et créer une bonne ambiance de travail, notamment dans la mise en place de pratiques favorisant l'attraction et la fidélisation des employés.

Sens des responsabilités et rigueur : Faire preuve de jugement, assumer ses responsabilités et erreurs. Démontrer une capacité à prioriser les tâches. Faire preuve de détermination et de constance dans son travail.

Tolérance à l'ambiguïté : Savoir composer avec l'inconnu. Demeurer ouvert aux nombreuses possibilités et accepter les nouvelles idées. Être créatif et explorer les diverses options. Tout est à construire et nous n'avons pas toutes les réponses.

Capacité managériale et leadership : Mobiliser adéquatement l'équipe vers l'atteinte des objectifs de la coopérative. L'authenticité et une bonne communication font toute la différence.

EXIGENCES

Formation et expérience

- Détenir une formation collégiale en télécommunication, électronique ou dans un domaine équivalent.
- Posséder une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine des télécommunications, incluant une expérience pertinente en gestion d'équipe de travail.

Autres exigences

- Permis de conduire valide
- Excellent dossier de conduite
- Aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi
- Bilinguisme (un atout)

Compétences

- Posséder un bon niveau de français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Habileté à communiquer, à diriger une équipe et à mobiliser les gens
- Autonomie, jugement, rigueur et courtoisie
- Sens de l'organisation, de la planification et des responsabilités
- Capacité à gérer le stress et faire face aux imprévus